

Pour un cimetière au naturel

Entretenir un cimetière sans pesticide n'est pas chose facile. Or face à la pollution massive de nos rivières et de la nappe du Champigny, il est urgent de réduire voire de supprimer l'utilisation des désherbants chimiques. Votre commune relève le défi, pourquoi ne pas lui donner un petit coup de main ?

Parmi les espaces verts à entretenir dans la commune, le cimetière soulève bien des difficultés. Il combine les problèmes techniques liés au type de terrain (des espaces fragmentés, des allées anciennes et de tailles très différentes...), les habitudes esthétiques de chacun et les considérations religieuses. Mais à la tentation du désherbage chimique, votre commune répond par des techniques alternatives, respectueuses de l'environnement. Et les agents communaux font évoluer leur manière de travailler. Ils utilisent des outils « naturels », comme le désherbeur thermique, la brosse ou la binette. Objectif : concilier un entretien soigné, l'arrêt des produits chimiques voire même le développement de la biodiversité. Et pour relever le défi du zéro pesticide dans le cimetière, chacun de nous peut apporter sa contribution. Alors n'attendons pas, la qualité de notre eau en dépend !



Fin 2013, 44 communes engagées avec AQU' Brie n'utilisent plus aucun herbicide pour l'entretien de leur cimetière.

Passage obligé : le cimetière change d'aspect

Votre cimetière change peu à peu de visage ? Rien de plus normal. Votre commune réaménage les espaces pour qu'ils soient plus faciles à entretenir. La nature a horreur du vide : pour limiter le développement des plantes indésirables, il faut occuper l'espace. C'est dans cette optique qu'on installe des plantes couvre-sols, qu'on pose des pavés, des dalles, de l'enrobé, des graviers...

Retour au cimetière vert

Au 19^{ème} siècle les cimetières étaient bien plus verts et plus champêtres qu'aujourd'hui. Des arbres touffus ombrageaient les tombes, elles-mêmes recouvertes de gazon, et des herbes folles s'installaient çà et là. Ce n'est que dans les années 60 que les cimetières se sont gravillonnés et bétonnés. Aujourd'hui, la moindre herbe pointant le bout de sa feuille est perçue, à tort, comme un manque de respect vis-à-vis de la mémoire des défunts. Accepter les herbes et autres prairies fleuries dans le cimetière, c'est épargner à notre sol bien des litres d'herbicides.

Les réflexes 100% pratiques

Les herbes se développent rapidement entre les tombes, en dehors des allées. Ces endroits appartiennent au domaine privé et sont en plus très difficiles d'accès pour les agents avec les outils de désherbage alternatif. Pourquoi ne pas profiter de votre venue au cimetière pour enlever les herbes qui se développent aux abords de la tombe de votre défunt ? L'arrachage à la main des mauvaises herbes est très efficace car il est précis. Attention toutefois à bien enlever les racines car une plante coupée à sa base repartira de plus belle ! Si besoin, protégez vos mains avec des gants et utilisez un couteau à désherber.

Dans le cas où vous n'avez pas l'occasion d'intervenir, pensez à donner l'autorisation aux agents d'accéder à la concession pour l'entretenir, car la réglementation ne le permet normalement pas.



Une allée réenherbée



Une prairie fleurie sur un espace vide



Un agent installe des plantes couvre-sol dans les inter-tombes du cimetière